

Le beau geste de l'API

Qu'elle faisait plaisir, la joie éprouvée par Marie-Thérèse Autin, quand une délégation de l'API 52 (Association de personnes invalides) est venue lui remettre un fauteuil électrique, synonyme d'autonomie.

La semaine dernière, dans son appartement de la résidence Pierre-Francoville, 10, rue du Génie dans la cité thermale, Marie-Thérèse Autin a reçu le président de l'API, Joël Legrand, de Breuvannes, Michèle Gillot, vice-présidente, et Yveline Legrand trésorière qui lui ont remis ce fauteuil électrique. *«Il m'apportera l'autonomie, l'indépendance et la liberté. Le mot merci est trop petit ! Mon cœur déborde de pur bonheur de retrouver la vraie vie»*, a déclaré la bénéficiaire. Celle-ci connaissait la cité thermale pour y avoir

résidé, puis est partie habiter à Nogent. C'est en quelque sorte un retour aux sources. Elle a trouvé dans cette résidence moderne d'Hamaris toutes les infrastructures destinées aux personnes à mobilité réduite.

«Du fait de la situation privilégiée, je vais pouvoir me déplacer facilement jusqu'au proche parc de l'Hôtel-de-Ville et dans le secteur immédiat, me promener en toute sécurité quand le cheminement extérieur le permet» et ainsi rompre l'isolement.

Elle a salué *«le très bon accueil de la municipalité par rapport au handicap et qui fait tout pour le bien-être des administrés et des personnes à mobilité réduite»*.

Joël Legrand a ajouté que *«depuis de nombreuses années, nous récupérons du matériel en bon*

état et nous lui redonnons une seconde vie afin de le destiner à des personnes qui n'ont pas les moyens de l'acquérir vu le coût très important de ce type d'équi-

pement». Pour la circonstance, Marie-Thérèse Autin avait eu la gentillesse de préparer un succulent goûter en témoignage de reconnaissance.



Marie-Thérèse Autin a reçu un fauteuil électrique donné par l'Association de personnes invalides présidée par Joël Legrand.

Beaucoup d'actions

L'API est très active. Elle remet du matériel médicalisé ou des ordinateurs. Concernant plus particulièrement la cité thermale, ses délégués participent à des réunions à la commission régionale du tourisme et du thermalisme de Champagne-Ardenne, de même qu'aux évaluations pour la labellisation "Tourisme et handicap des sites en Haute-Marne". Jeudi 21 avril, dans le cadre des NAP à l'école primaire de Bourbonne, elle est invitée dans le cadre de témoignages de sensibilisation au handicap, comme elle le fait aussi à l'office de tourisme local.

La sensibilisation au handicap a marqué les enfants



La présence d'un chien-guide a beaucoup intéressé les élèves.

Dans le cadre des Nouvelles activités scolaires (NAP) pilotées par Ludivine Deroche, adjointe, des élèves des cours moyens de l'école primaire ont été sensibilisés au handicap, jeudi 28 avril.

Grâce au concours de l'API 52 (Associations des personnes invalides) présidée par Joël Legrand, de Brevannes, ces jeunes ont été touchés par les témoignages de personnes handicapées qui ont évoqué à la fois leurs difficultés au quotidien et celles au niveau de leur insertion sociale.

Ces jeunes ont été admiratifs face à leur courage déployé. Jean-Paul, malvoyant, a décrit son quotidien et tous les problèmes inhérents, déployant une remarquable volonté d'autant

qu'il ne possède pas de chien-guide et arrive à fabriquer des meubles. De relativiser son handicap par cette phrase merveilleuse : «*Ça ne fait pas souffrir !*». Etant né sans voir, il ignore ce que sont un paysage, les fleurs, les couleurs...

Suite à une maladie génétique, Cédrix, âgé de 28 ans, était accompagné d'Hercule, un labrador noir qui est son chien-guide. Il a expliqué son parcours pour son obtention, l'étroite relation avec l'animal, la manière dont il lui obéit et réagit pour traverser une route en l'emmenant jusqu'au passage pour piéton ou le conduire dans un commerce bien précis de la cité, avec des anecdotes qui ont beaucoup touché ces jeunes. «*Je fais totalement confiance au chien.*» Il a spécifié aussi l'aménagement de



Les témoignages ont fortement touché les élèves.

sa maison nécessitant une organisation très stricte où chaque objet doit être rigoureusement à sa place «*et on fait quelque chose en faisant toujours très attention*». Et d'ajouter «*que c'est compliqué*» et comme conséquence «*un développement du toucher, de l'odorat et de la mémoire*».

Les scolaires ont été mis en situation de malvoyance, en ajustant un bandeau sur leurs yeux, accompagnés d'un camarade leur servant de guide, leur permettant de prendre conscience de ce que vivent ces personnes et de leur porter une attention particulière.

Les témoignages des élèves ont été très pertinents. «*Et dire que l'on se plaît quand on est malade !*», a dit l'une d'elles.

Autre témoin avec Marie-Thérèse demeurant dans un loge-

ment adapté rue du Général-Maistre dans la cité thermale et où l'API était venue lui offrir récemment un fauteuil électrique lui ayant apporté «*autonomie, indépendance et liberté*» (Le JHM de lundi 18 avril). Elle a témoigné sur le regard des autres qu'elle a ressenti dans une autre ville haut-marnaise avant son installation à Bourbonne, où la population est habituée à croiser des curistes dans ce type de situation. «*A croire que le handicap fait peur*», a analysé le président, Joël Legrand, conseillant aux enfants de faire un sourire à ces personnes, relayé par Yveline Legrand, leur indiquant de les aider.

«*Ce soir à la maison, nous parlerons de cette rencontre*», a témoigné une élève. Une belle réaction !

Opération "Voitures bâchées"

Les places de stationnement réservées sont destinées à faciliter l'accès aux commerces aux personnes handicapées, et non pas aux clients pressés. L'API a réservé une surprise aux automobilistes indécis, malheureusement pas toujours bien perçue.

Régulièrement, les associations qui soutiennent les personnes handicapées ou à mobilité réduite sont contraintes de rappeler les règles. Une opération a été organisée par l'API (Association pour personnes invalides) que préside Joël Legrand, sur le parking du Super U, samedi, avec l'autorisation des gérants. En cette matinée pluvieuse, les bénévoles s'attendaient à ce que la "récolte" soit fructueuse, «on a déjà remarqué que quand il ne fait pas beau, plus de monde veut se stationner au plus près de l'entrée du magasin», commentent-ils. Positionnés à deux pas des places réservées, ils n'ont pas attendu longtemps. Dès qu'une voiture se garait, ils allaient vérifier si la carte de stationnement pour personne handicapée était en évidence. Si ce n'était pas le cas, ils recouvraient la voiture



Cette opération était destinée à engager un dialogue entre personnes ayant un handicap et valides.

d'une bâche et attendaient le retour du propriétaire. Les réactions étaient diverses. Peu nombreux sont ceux qui s'excusent, acceptent le dialogue. En majorité, les membres de l'API font face à une agressivité, une intolérance et aucune discussion n'est possible.

Il n'y avait pas de verbalisation, le but était juste de faire comprendre la nécessité de laisser

ces places libres si l'on n'est pas handicapé. En une matinée, sept voitures ont été bâchées. Trois n'avaient pas de carte de stationnement pour handicapés et quatre l'avaient mal positionnée. La carte pour personne handicapées peut être utilisée par son titulaire ou la personne qui

l'accompagne. Elle doit être apposée en évidence, à l'intérieur, derrière le pare-brise et doit être retirée dès lors que ce n'est plus la personne handicapée qui utilise la voiture. L'Association pour personnes invalides (API) est joignable au 03.25.31.34.51 ou api.52@wanadoo.fr

Encore plus d'indépendance pour Tahnée

L'API (Association pour personnes invalides), présidée par Joël Legrand, a facilité le quotidien d'une jeune Nogentaise en lui offrant un fauteuil électrique. Une autonomie que Tahnée espère poursuivre. Son objectif : trouver un logement.



Un fauteuil électrique pour Tahnée, grâce à un don à l'API, pour accéder à une vie sociale encore plus riche.

Tahnée Gobert a 21 ans. Cette jeune femme dynamique a appris à vivre avec sa différence. A sa naissance, un cas très rare de procidence du cordon, qui se place mal, entraîne une compression. Ce n manque d'oxygène l'a privée d'une majorité des fonctions de ses membres et ne lui permet pas de s'exprimer aussi librement que toute autre personne. Un combat avec ses proches et une grande volonté l'ont poussée vers l'avant. Il y a dix ans, l'API (Association pour personnes invalides), de Breuvannes-en-Bassigny, lui avait offert un ordinateur. Depuis, Tahnée surfe sur une tablette et communique régulièrement par courriel. Vendredi 20 mai, Joël Legrand est revenu à son domicile, à Nogent, pour lui offrir cette fois, un fauteuil électrique. Laëtitia Lemoult du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour la Fédération des Apajh (Association pour adultes et jeunes handicapés), de Breuvannes, qui suit Tahnée Gobert, a tenu à être présente. Marie-Claude Bournot, adjointe au service Jeunesse et vie scolaire pour Nogent, a promis de se renseigner sur la disponibilité d'un logement qui correspon-

Petite fleur

Tahnée est un prénom qui trouve son origine chez les Cheyennes, des Amérindiens qui occupaient autrefois une grande partie des Etats-Unis. La maman de Tahnée l'a choisi «*quand j'ai su qu'il signifiait "Petite fleur"*», a-t-elle confié. Souhaitons à Tahnée que ses projets puissent se concrétiser.

drait à la jeune femme. C'est son nouveau projet, acquérir encore plus d'indépendance. Tahnée est comblée : «*Avec ce fauteuil, je vais pouvoir me déplacer toute seule. Je comptais les jours, j'étais tellement impatiente.*» Elle n'a cessé de remercier Joël Legrand.

Cet équipement avait été offert à l'API par un Nogentais et a été révisé. Le fauteuil dispose de nombreuses fonctions dont celle de se lever pour accéder à des rangements trop hauts dans la maison ou encore pour faciliter les achats en magasin. Joël Legrand a eu connaissance des besoins de Tahnée par Laëtitia Lemoult, qui elle-même a été guidée par la maman de Kate, une petite fille de Nogent, handicapée elle aussi.

Parler de ses soucis, de ses besoins est un premier pas vers la solution. Il y a souvent un isolement des personnes handicapées. Le coût du matériel est aussi conséquent. C'est pour cette raison que l'API a été créée, pour les soutenir, défendre leurs droits. Son siège social se situe à Breuvannes-en Bassigny, lieu de résidence du président. Les bénévoles qui l'entourent multiplient les actions dans le département pour faire évoluer le statut d'invalidé. «*Personne n'est à l'abri*», commente Joël Legrand, lui-même concerné.

**De notre correspondante
Estelle Galland**

Pour se renseigner, obtenir de l'aide, mais aussi pour faire un don de matériel, ou autre, à l'association, il suffit de contacter Joël Legrand à l'API, tél. 03.25.31.34.51, api.52@wanaddo.fr et le site Internet est : api-52.com

Des associations réunies autour du handisport



Le tir laser a conquis les participants.

Samedi 2 juillet, pour la première fois, le Comité départemental handisport de la Haute-Marne (CDH52), en partenariat avec le Pôle sports et loisirs de Biesles, a organisé une journée inter-association en lien avec le handicap. Une vingtaine de participants issus du foyer de vie de Saint-Blin, d'une association de personnes invalides et de l'association de Kate, ont donc découvert les activités handisport mises en place par le CDH52. C'était également l'occasion de créer des liens et de voir qu'il est possible de pratiquer une activité physique avec un handicap, quel qu'il soit.

Les participants ont suivi des ateliers et ont, en équipe, pratiqué le tir à l'arc, le golf, le tir laser ou encore la boccia. Placée

sous le signe du partage et de la bonne humeur, cette journée a ravi Caroline Gall, chargée de développement au CDH52, qui tire un bilan satisfaisant de cette première rencontre. Dans l'idéal, elle espère en faire un rendez-vous annuel, les associations n'ayant pas encore pleinement conscience de la possibilité qu'offre le territoire local en pratique sportive handisport.

Cette journée fut aussi l'occasion de signer, pour la deuxième année consécutive, une convention avec Harmonie Mutuelle dont le soutien financier porte sur l'ensemble des actions menées tout au long de l'année par le CDH52.

**De notre correspondante
Pascaline Simioni**

Le prochain rendez-vous avec le CDH 52 aura lieu jeudi 21 juillet, à partir de 10 h, à l'occasion d'une journée handisport festive et conviviale qui clôturera la saison. Cette journée se déroulera au Pôle sports et loisirs de Biesles où de nombreuses activités sportives seront mises en place. Renseignements et inscriptions auprès du CDH52 au 03.25.03.30.28 ou par mail : handisport.hautemarne@orange.fr



Un concert d'exception



Piano et clarinette pour accompagner les choristes.

Dimanche 9 octobre, en l'église Saint-Rémy, deux chorales vosgiennes, "la Clef des Chants" de Fontenoy-le-Chateau et "l'Echo de la Forêt" de Darney, ont animé, durant deux heures, l'après-midi et retenu l'attention d'un public comblé par la prestation exceptionnelle des deux groupes.

Auparavant, Joël Legrand, président de l'API, (Association des personnes en invalidité), qui avait invité les deux chorales, a rappelé le rôle de son association, à savoir assister, aider, écouter, reconnue d'utilité publique depuis 1998. Il a remercié par avance le public, qui, pendant l'entracte, avait la possibilité de laisser un don, puisque l'entrée était libre (libre participation au profit de l'API). Deux séquences étaient proposées aux spectateurs, sous la

direction de Jean-Michel Géhin-Forentin, au piano, accompagné d'Elodie Lefebvre, à la clarinette. Une première partie, sous le signe de chants liturgiques, en latin. La deuxième partie offrait au public plusieurs titres de chants contemporains, renfermant un verbe (apprendre, je l'aime à mourir, emmenez-moi, savoir aimer...) Deux compositions, "Ouvrir ma cage" et "Pre-nons le temps" étaient également l'œuvre du chef du groupe. Deux heures durant, le public a pu apprécier le talent, l'organisation exigée pour ce groupe d'une trentaine de choristes. Dommage que cette date retenue pour le concert ait interféré avec celle du repas de la Ligue à la salle de convivialité, ce qui a obligé les membres du chœur de chant à se rendre à Damblain pour la réception et le verre de l'amitié.

L'API a encore fait une heureuse



Corinne Billette vient de recevoir un ordinateur qui va lui permettre une reconversion professionnelle.

Jeudi 20 octobre, un ordinateur a été remis par l'Association personnes invalides (API) à Corinne Billette, de Chaumont, qui vient d'être reconnue "travailleur handicapé". La chaîne de l'amitié a formidablement fonctionné. L'assistante sociale a fait connaître à l'association le besoin de Corinne Billette. Un ordinateur était le bienvenu afin d'accéder à une reconversion professionnelle.

Le don de cet ordinateur a été fait par un particulier. Cet ordinateur a été révisé et réinitialisé

par un adhérent de l'Association personnes invalides (API). Il a été remis à Corinne, pour sa plus grande joie, et lui permettra de faire son retour dans le monde du travail.

Il est rappelé également que l'association récupère du matériel médical (fauteuil manuel, électrique, chaise percée neuve, déambulateur). Les personnes susceptibles d'être intéressées peuvent les contacter au 03.25.31.34.51 ou par e-mail : api.52@wanadoo.fr

API facilite aussi l'insertion professionnelle



L'Association personnes invalides (API), dont le siège est à Breuvannes-en-Bassigny, se bat depuis 1998 pour faire connaître et reconnaître les droits des personnes en invalidité de 1^{ère} et 2^e catégories. Elle participe notamment aux réunions des commissions dédiées à la sécurité et l'accessibilité. Mais elle est connue également grâce aux actions menées dans ce que l'API appelle la "chaîne de l'amitié", en faisant don de matériels ayant grand besoin.

Ainsi, voici quelques semaines, un ordinateur a été remis par l'association à une jeune femme de Chaumont, qui vient d'être reconnue travailleur handicapé (notre photo d'archives). «*Cet ordinateur va l'aider à s'insérer dans le monde du travail*», ex-

plique le président d'API 52, Joël Legrand. En effet, cet équipement lui sera grandement utile pour accéder à une reconversion professionnelle. «*Devenir invalide est une période difficile de la vie*», rappelle le président. Aussi les dons effectués par l'association - il peut s'agir également, par exemple, de fauteuils roulants - ont-ils vocation à faciliter cette délicate transition.

Offerts par des particuliers, les micro-ordinateurs, même s'ils se font plus rares, évolutions technologiques obligent, sont révisés et réinitialisés par des bénévoles de l'API.

Ils sont également destinés à sortir les bénéficiaires de leur isolement géographique ou social, et ils profitent encore à des enfants.

L'API est joignable au 03.25.31.34.51.

Des bouchons récoltés pour la bonne cause

Comme chaque année, lundi 19 décembre, les bouchons ont quitté Breuvannes et Damblain, pour servir la bonne cause.

Une nouvelle fois, ils vont permettre de récolter des fonds afin de contribuer à l'achat d'équipements sportifs spécifiques ou des fauteuils adaptés destinés à des jeunes en situation de handicap.

Le transport a été effectué grâce au prêt du camion des établissements Leclerc de Breuvannes qui, comme chaque année, soutiennent cette action. Noël, le chauffeur, était accompagné

d'Yves, pour transporter et décharger les bouchons à Ludres (Meurthe-et-Moselle).

L'association API (Aide aux personnes en invalidité) souligne les gestes de tous ces donateurs de bouchons. De petites récoltes ajoutées permettront des résultats. La collecte se poursuit afin d'aboutir à la concrétisation de nouveaux projets en faveur du handicap. Pour tous renseignements, le président Joël Legrand, peut être contacté au 03.25.31.34.51 ou par courriel : api.52@wanadoo.fr.



C'est toujours pour la bonne cause.